

Le fluvial, nouvel horizon du tourisme durable

Le choix du port de Saverne pour accueillir la cérémonie nationale illustre une évolution majeure : la reconnaissance croissante des **voies d'eau intérieures comme espaces stratégiques de transition écologique et de développement touristique**.


Longtemps perçus comme des axes de navigation ou de transport, les sites fluviaux s'affirment progressivement comme des espaces de développement du tourisme durable. Ils présentent plusieurs atouts environnementaux et sociaux :


- Une pression écologique généralement plus faible que sur les littoraux très fréquentés ;
- Un rôle clé dans la continuité des corridors écologiques et la biodiversité aquatique ;
- Un potentiel élevé pour les mobilités douces ;
- Une contribution à la revitalisation économique des villes et villages riverains.


En mettant à l'honneur un site fluvial, le Pavillon Bleu souligne l'importance de ces espaces dans les stratégies d'adaptation climatique et de diversification touristique des territoires.

Le Prix Thomas Joly pour la biodiversité : récompenser les initiatives exemplaires

Chaque année, le Pavillon Bleu distingue des projets inspirants en faveur de la biodiversité à travers le Prix Thomas Joly. **Pour l'édition 2026, les deux lauréats viennent de La Réunion, un signal fort qui souligne le rôle essentiel des territoires ultramarins dans la préservation de la biodiversité, où se concentre près de 80% de la biodiversité française :**

 **La Ville de Saint-Leu** (La Réunion) pour sa stratégie de préservation, de restauration et de sensibilisation à la biodiversité dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale.

 **Le Port de Saint-Gilles-les-Bains** (La Réunion) est distingué pour sa participation aux opérations "Nuits sans Lumière" et "Jours de la Nuit", visant à réduire les nuisances lumineuses et à préserver la biodiversité nocturne.

 **Le jury a également tenu à décerner son coup de cœur à la Ville de La Flèche** (Sarthe) pour ses actions de restauration d'un habitat favorable au gravelot et la gestion de l'érosion des berges sur le lac des Oiseaux, aux Lacs de la Monnerie.

 [La liste des sites labellisés par région et par département](#)

 [La carte de France 2026](#)

Contact presse :

Delphine Pateyron-Keller | Responsable communication Teragir
delphine.pateyron-keller@teragir.org | 06 71 85 48 41

Développé en France par l'association Teragir, Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable. Il distingue chaque année les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre de manière permanente une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et des humains. Pavillon Bleu est un programme de la Foundation for Environmental Education (FEE) présent dans 50 pays : plus de 5 300 plages, ports et bateaux sont labellisés dans le monde. La France conserve sa place dans le top 5 des pays comptant le plus grand nombre de sites labellisés.



Les sites intérieurs – plages et ports de plaisance lacustres et fluviaux – manifestent un intérêt marqué pour la démarche Pavillon Bleu et représentent aujourd'hui plus d'un tiers des sites labellisés. Ils bénéficient des aspirations croissantes des touristes pour des vacances reconnectées à la nature, respectueuses du vivant, dans une logique de slow tourisme. La mise en œuvre des actions requises par le Pavillon Bleu contribue à préserver la qualité des eaux et la biodiversité locale.

Ghislain Fenouil

Responsable du label Pavillon Bleu

Cérémonie officielle de remise du label – Saverne, 18 mai 2026

L'association Teragir organise la cérémonie officielle de remise du label Pavillon Bleu le 18 mai 2026 à Saverne (Bas-Rhin), en présence des gestionnaires de sites labellisés cette année en France.

Au programme : annonce du palmarès 2026, table ronde sur le tourisme durable et visite du port de Saverne.

